



DGS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE PLAISANCE DU TOUCH**

SEANCE DU JEUDI 4 AVRIL 2019

Le Jeudi 4 Avril 2019 à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe GUYOT.

Etaient présents : M. GUYOT - ACOLAS - BARBIER - BELAMARI - BELMONTE - CEROVECKI - COMAS - DELPECH - FISCHER - FRAISSE - FUENTES - LACOMBE - LAVAYSSIERES - MALHERBE - MORIN - PELLEGRINO - PERREU - REGNAULT VIOLON - TARDIVO - TORIBIO - TORRES - VIE

Etaient représentés :

Mme LECLERC	par	Mme LAVAYSSIERES	M. CHOLLEY	par	M. PELLEGRINO
M. MARTIN	par	M. MORIN	M. LEGAY	par	M. MALHERBE
M. ESCOULA	par	M. GUYOT	M. CLAVEL	par	M. BARBIER
Mme PAINCHAULT	par	Mme TORRES	M. RANEA	par	M. COMAS

Etaient absents : M. CHOUARI - BARTHES - THOUZET

Secrétaire de séance : Mme LAVAYSSIERES

Convocation du : **29/03/2019**

Nombre de membres en exercice : **33**

Membres présents : **22**

OBJET : **Motion de soutien à l'association « Nous voulons des coquelicots »**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, dans un contexte international où les enjeux environnementaux deviennent de plus en plus urgents, nombreuses sont les initiatives citoyennes qui appellent les élus et les citoyens à prendre leurs responsabilités.

Parmi ces actions citoyennes, il faut notamment citer l'initiative individuelle de Greta THUNBERG qui a abouti à une grève générale des jeunes le 15 mars 2019, la pétition lancée par les ONG Oxfam, FNH et Greenpeace « l'Affaire du siècle » qui a recueilli plus de 2 millions de signatures, la campagne, partout en France, d'analyse d'urines pour démontrer que la contamination par le glyphosate, à des niveaux inadmissibles, nous concerne tous.

Les pouvoirs publics se mobilisent également. En 2017, le gouvernement a interdit l'usage des produits phytosanitaires de synthèse pour l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les espaces verts, les forêts, les voiries et autres lieux accessibles au public. Depuis janvier 2019, les particuliers sont eux aussi soumis à cette interdiction.

A Plaisance, la Municipalité respecte strictement cette interdiction dont elle avait, dans ses pratiques, anticipé l'application. Le groupe local « Nous voulons des coquelicots », animé par Madame Aline CHAUMEL, en relais de l'initiative nationale portée par Fabrice NICOLINO et François VEILLERETTE, invite par ailleurs tous les Plaisançois à se rassembler tous les premiers vendredis de chaque mois, pendant une heure, devant la mairie.

Conscientes des inquiétudes qu'expriment les citoyens quant à l'avenir de l'environnement et aux graves conséquences de l'action humaine, la Ville de Plaisance entend poursuivre et amplifier les actions déjà engagées. Via le magazine municipal Spot, les Plaisançois seront incités à bannir l'usage des produits phytosanitaires de synthèse et à rapporter les produits pesticides en leur possession dans les déchetteries. Ils seront également invités à signer l'appel de l'association « Nous voulons des coquelicots ».

Ceci exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- apporte tout son soutien à l'appel de l'association « Nous voulons des coquelicots » qui a pour objectif l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

VOTE

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire

Philippe GUYOT

